

Procès-verbal de la réunion du comité d'entreprise du 18 Novembre 2014

Le comité d'entreprise a siégé en réunion plénière le 18 Novembre 2014, à partir de 14h00, sous la présidence de Mme Bénédicte MARTIN, présidente du Directoire de Centrale Innovation. Cette réunion s'est tenue au siège social de la société, à Ecully.

Etaient présents :

- La Présidente : Bénédicte MARTIN
- Les membres titulaires : Jean-Christophe ABRY, Jocelyne GIRODON, Odile VITALI

Etait invitée Marie DECOUZ

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 Octobre 2014

Le procès-verbal a été reçu par l'ensemble des membres. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Informations sur les entrées de commandes, facturations et trésorerie de la société

A la date du 31 Octobre 2014 :

- Carnet de commandes : 7.3M€ (hors Carnot)
- Carnet de négociation : 4.4M€
- Facturation : 6.4M€, reste à un bon niveau
- Trésorerie reste à un très bon niveau

La situation de la société est bonne.

3. Point sur les primes de vacances pour les salariés de Centrale Innovation

Le montant total des indemnités de congés versés en 2013 est de 210 596€.

Le montant des primes de vacances versées en Juillet 2014 est de 15 609€.

Le montant des primes exceptionnelles versées en 2013 est de 17 144€, se répartissant entre 17 personnes, dont une partie a été versée entre le 1^{er} Mai et le 31 Octobre 2013.

Le montant des indemnités de congés payés versés est donc en accord avec la convention collective (le montant des primes de vacances + primes doit être d'au-moins 10% du montant des indemnités de congés payés versés l'année précédente).

4. Avancement de la réflexion sur la mise en place à C-Innov de l'équivalent du dispositif GIPA attribué aux fonctionnaires

Ce sujet n'a pas pu être abordé lors du dernier Directoire faute d'avoir pu rencontrer les directeurs de laboratoires concernés. La Direction de Centrale Innovation essaie d'avancer rapidement sur ce point.

5. Discussion sur l'organisation d'élections des représentants du personnel par anticipation. Quelle a été la réponse de l'inspection du travail à la lettre envoyée au mois d'Octobre ?

L'inspectrice du travail refuse une élection totale par anticipation, proposée par la DUP en raison des 2 prochains départs en retraite, et rappelle le cadre légal, à savoir la mise en place d'élections partielles lorsqu'un collègue se trouve non-représenté.

Des élections partielles seront donc organisées pour le collège non-cadres à partir du mois de Janvier 2015 suite au départ à la retraite d'Odile Vitali.

6. Point sur le recrutement d'un salarié Centrale Innovation sur le site de Centrale Marseille

3 personnes ont été reçues le 16 Octobre à Marseille, mais aucune ne convenait. La procédure de recrutement est donc relancée.

7. Point sur la mise en place du contrat de génération au sein de Centrale Innovation

La réunion d'ouverture de ces négociations aura lieu ce jour à la suite de la réunion CE.

8. Questions diverses

- Mutuelles : Centrale Innovation donne son accord à l'APICIL pour une diminution du coût de cotisation
- Jour de congés du 2 Janvier : Ne pas oublier de décompter cette journée de fermeture des laboratoires et de la structure. Les jours restants à utiliser avant le 31/12/2014 devront soit être utilisés avant cette date, soit posés sur le CET. Pour rappel, les RTT 2014 et jours de congés ancienneté 2014 sont à utiliser avant le 31/12/2014. Les jours de congés payés 2013 peuvent être utilisés jusqu'au 31/01/2015.
- Chèques cadeaux de fin d'année aux salariés de Centrale Innovation : Comme chaque année des chèques cadeaux seront distribués au mois de Décembre aux salariés selon des critères de répartition identiques à ceux des années précédentes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 15h30.

La prochaine réunion du CE aura lieu le ***Jeudi 18 Décembre 2014 à 14h00.***

A Ecully, le 18 Novembre 2014,

Jean-Christophe ABRY
Secrétaire du CE Centrale Innovation